

CORRECTIONS

Mémoire du CESE sur le projet de cellule d'enfouissement de sols contaminés à Mascouche – 3 décembre 2009

Nous vous signalons quelques erreurs à corriger dans le mémoire du CESE concernant la main-d'œuvre et l'offre d'enfouissement, mais n'ont pas d'impact sur les conclusions du CESE.

- 1- Au dernier paragraphe de la page 4, dans la 1^{ère} phrase, il aurait fallu lire « 0,3 à 0,5 emploi direct et indirect » et non « 3 à 5 emplois directs et indirects ».
- 2- Voici ces changements :
 - a. **En page 4**, au quatrième paragraphe, en avant-dernière phrase, lire « Le Québec compte cinq lieux d'enfouissement commerciaux situés dans les régions administratives de Montréal, Lanaudière, Centre-du-Québec, Mauricie et Saguenay-Lac-St-Jean ».
 - b. Dans la 1^{ère} phrase du paragraphe suivant, lire « 20 à 25 » au lieu de « 15 à 20 » et en dernière phrase, lire « 75 à 10 » au lieu de « 60 à 80 ».
 - c. Dans la 1^{ère} phrase du dernier paragraphe, les mots « 0,3 à 0,5 emploi direct et indirect » tel que cela avait été corrigé plus haut deviennent « 0,5 à 0,6 emploi direct et indirect ».
 - d. **En page 6**, à la 9^e ligne du 4^e paragraphe, lire « trois fois plus de main-d'œuvre que l'enfouissement » plutôt que « trois à quatre fois plus de main-d'œuvre que l'enfouissement ».
 - e. **En page 20**, remplacer « 1 550 000 tonnes » par « 3 550 000 tonnes » dans la première phrase du 1^{er} paragraphe et « dizaine d'années » par « vingtaine d'années » à la fin du même paragraphe.
 - f. Au 3^e paragraphe, dans la dernière phrase, lire « Le CESE l'évalue à 0,9 emploi par tranche de 1000 tonnes détournées » au lieu de « Le CESE l'évalue à 1 emploi par tranche de 1000 tonnes détournées » et « le traitement crée 3 fois plus d'emplois » plutôt que « le traitement crée de 3 à 4 fois plus d'emplois ».